

**ENSAI**



**GUIDE  
DES PFE**

WWW.  
MONT  
PELLIER.  
ARCHI.  
FR

# LE PROJET DE FIN D'ÉTUDES

L'unité d'enseignement du dernier semestre comportant la préparation du Projet de Fin d'Etudes répond à une double finalité : elle s'inscrit dans le prolongement de l'enseignement du projet dispensé tout au long de la formation et est également le lieu de préparation du Projet de Fin d'Etudes.

Le Projet de Fin d'Etudes consiste en un projet architectural ou urbain accompagné d'un rapport de présentation. Il équivaut à environ 200 heures de travail personnel sur un semestre et doit être de nature à démontrer la capacité de l'étudiant à maîtriser la conception architecturale, à mettre en œuvre les connaissances et les méthodes de travail qu'il a acquises au cours de sa formation.

Le Projet de Fin d'Etudes est un projet architectural ou urbain dont le thème est commun pour l'ensemble des étudiants, il se déroule durant le semestre 10. C'est un travail individuel de l'étudiant. Il se réalise dans la continuité du domaine d'études choisi en S7. L'étudiant choisit son directeur d'études dans la liste des enseignants responsables des PFE.

Le thème et le site sont propres aux domaines d'études. La thématique de travail et d'étude est différente chaque année universitaire, elle est proposée par chaque domaine d'études en début d'année et validée par la Commission de la Pédagogie et de la Recherche.

## CALENDRIER

Le PFE se déroule en trois phases :

- Phase préparatoire durant les deux premières semaines du semestre 10
- Phase de consolidation durant laquelle l'étudiant retrouve en groupe les enseignants responsables des suivis de PFE à raison d'une journée toutes les 4 semaines (ou une demi-journée toutes les deux semaines)
- Phase de préparation durant les quatre à cinq semaines avant la soutenance.

Ce Projet de Fin d'Etudes fait l'objet d'une soutenance publique au sein de l'unité d'enseignement.

## LA SOUTENANCE

La soutenance publique du Projet de Fin d'Etudes a lieu devant un jury composé d'au moins cinq membres :

- Le directeur d'études de l'étudiant,
- Un représentant de l'unité d'enseignement (DE ou DT) où a été préparé le projet de l'étudiant,
- Deux enseignants de l'école d'un domaine ou thématique différent,
- Un enseignant d'une autre école d'architecture,
- Une personnalité extérieure.

La majorité des membres de chaque jury, doit être composée d'architectes praticiens.

**Lors de la soutenance l'étudiant devra produire 4 panneaux format A1.**

**Le Projet de Fin d'Etudes et l'ensemble des pièces écrites et graphiques qui le constituent font l'objet d'un document facilement communicable et conservé par l'école, géré par la médiathèque.**

**Le rapport de présentation du PFE** est à remettre en format Pdf sur le lien [www.etudiant.montpellier.archi.fr](http://www.etudiant.montpellier.archi.fr) deux semaines avant le début de la session des PFE, obligatoirement signé par le Directeur d'études pour valider l'aboutissement du travail.

Ce rapport de présentation d'une trentaine de pages minimum et de format A4 comprendra obligatoirement :

- L'exposé et la problématique
- Le processus d'élaboration du travail (méthodologie)
- Le positionnement par rapport à un contexte (analyse prospective)
- Le projet (élaboration, présentation, synthèse)
- Les références graphiques
- Les documents graphiques fondamentaux constituant le travail qui sera présenté lors de la soutenance.

Pour obtenir le Diplôme d'Etat d'Architecte l'étudiant doit avoir validé toutes les unités d'enseignement du cycle dans le respect des dispositions de l'arrêté relatif à la structuration et aux modalités de validation des enseignements susvisés, des articles du présent texte concernant l'organisation de ce cycle et du règlement des études de l'établissement.  
d'études.

# CONTACTS

**Thierry VERDIER**

*Directeur de l'ENSAM*

thierry.verdier@montpellier.archi.fr

**Daniel ANDERSCH**

*Directeur des études et de la pédagogie*

daniel.andersch@montpellier.archi.fr

**Lisette VIEIRA**

*Directrice administrative et financière*

lisette.vieira@montpellier.archi.fr

**Isabelle AVON**

*Directrice du développement et de la communication*

isabelle.avon@montpellier.archi.fr

**Pierre ROSIER**

*Directeur de l'antenne de La Réunion*

pierre.rosier@montpellier.archi.fr

---

179 rue de l'Espérou  
34093 Montpellier Cedex 05

T. 04 67 91 89 89

F. 04 67 41 35 07

[www.montpellier.archi.fr](http://www.montpellier.archi.fr)